

Synthèse

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2022

Dernier conseil avant l'été

Pour cette dernière réunion avant les vacances estivales, les élus se sont retrouvés dans la salle du conseil. Ils ont dans un premier temps adopté le compte-rendu du Conseil du 30 mai dernier ainsi que les décisions du maire prise par délégation.

L'ensemble des délibérations à l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- M. et Mme Kravis, nouveaux propriétaires d'Altavès, souhaite participer à la réhabilitation de la Chapelle Notre-Dame du Château en donnant 8 000 € par le biais de leur propre fondation. Le Conseil municipal accepte ce don qui va contribuer au financement intégral des travaux.

FINANCES

- Le Conseil vote une aide exceptionnelle de 300 € à l'Amicale des Parents d'Élèves pour financer l'animation DJ de la soirée après le spectacle de fin d'année des écoles.
- Les tarifs de la salle multi-activités sont modifiés pour permettre la location à l'heure des différents espaces de la Salle Louis Lèbre, à la suite de la retraite partielle de Myriam Martorel, et pour permettre de répondre aux nombreuses demandes. Chaque salle sera louée 35 €/h. La commission « Culture et Sport » se réunira pour l'attribution des créneaux aux différents demandeurs.

URBANISME / AMÉNAGEMENT

- Dans le cadre de la réalisation de l'écoquartier Cours du Loup/Pomeyrol, un avenant à la convention de projet urbain partenarial (PUP) entre la commune, la CCVBA et la société SSCV SEG Cours du Loup est visé par les conseillers. Pour permettre le raccordement du nouveau quartier au réseau électrique, ENEDIS demande 87 150 €HT. L'aménageur prendra en charge 90 % de la somme, soit 78 435 €, la Commune, les 10 % restants. Le PUP s'élève désormais à 1 540 835 € ; dont 584 000 € au bénéfice de la CCVBA et 956 865 € pour la commune de Saint-Étienne du Grès.

CULTURE

- Plusieurs concerts se dérouleront cet été à Saint-Étienne du Grès.
Le Conseil municipal délibère sur les tarifs des spectacles et autorise la tenue d'une buvette.
 - La pièce de théâtre « les Pieds tanqués » se déroulera le 23 août 2022 dans les arènes. Entrée générale 10 €, entrée 12-18 ans 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans
 - Le one-man show de Patrick Bosso « Dernier Round », samedi 3 septembre dans les arènes. Tarif unique : 32 €. Les places seront en vente sur la billetterie

en ligne de la Fnac, à la bibliothèque municipale et sur place le jour même, s'il en reste. Une buvette sera aussi ouverte à cette occasion

- Le Conseil autorise le maire à signer la convention de partenariat avec l'association Kolybree pour l'organisation des « Nuits bleues » samedi 30 juillet sur le marché aux fruits et légumes André-Vidau. Une soirée sous le signe des arts de la rue, avec des danseurs de break dance et de Hip Hop, la prestation en « live » d'un grapheur sur des panneaux de bois, et le concert de la chanteuse Maggy (the Voice).

FONCIER

- Le Conseil accepte la proposition de l'entreprise Foncière des Alpilles d'acquérir la parcelle B2237 pour un montant de 1750 €, selon l'avis du Service des Domaines. Située à Laurade, cette parcelle permettra l'extension du parking du personnel de NGE.

QUESTIONS DIVERSES

- Le maire Jean Mangion prend la parole pour informer le Conseil de plusieurs éléments :

Festivités

- La tenue d'une « roussataio » avec 200 juments le dimanche 14 pour la Saint-Eloi. Départ de la place Jean Galeron vers 18h
- la 2^{ème} Caravane des Alpilles devrait se tenir le vendredi 17 septembre en soirée en Cœur de Village

Sécurité

- En attendant le financement et l'installation des serrures automatiques, le City parc est désormais fermé tous les soirs à 20h en semaine par Céline Castells et le week-end par le maire. Plusieurs incidents, sans gravité, ont été notés à la suite de l'intrusion de jeunes.
- La Gendarmerie est intervenue à plusieurs reprises le soir sur le city parc ainsi que sur la piste cyclable pour des rodéos à moto. Les contrevenants ont été identifiés et prévenus.
- Augustin Teyssier souligne la nécessité de l'installation urgente du feu tricolore pour permettre la traversée en toute sécurité de la RD99 au niveau du pôle médical. LA commande est passée, on attend de fixer une date pour la pose de l'élément de sécurité.
- Yves Durand évoque le problème de clôture qui est, à son avis, pas assez solide entre le pôle médical et le marché.
- Autre sujet soulevé par Gérard Blanc, le manque de signalisation à l'intersection entre la RD99 et l'accès au centre de secours et au stade. Un aménagement est à envisagé.

Vie économique

- « Le Jardin de Mina » a ouvert en lieu et place du Marché des Alpilles. La Région pourrait aider à la promotion de la reprise de la boulangerie « L'Ami Louis ». Sinon, en fonction d'aides à trouver, la Commune pourrait racheter le fonds et le louer par la suite.
- Le Pôle médical et la pharmacie ouvriront le lundi 4 juillet

- Séverine Ganga fait remonter l'inquiétude des artisans de Saint-Étienne du Grès (esthéticiennes et coiffeuses) de l'installation de nouveaux commerces similaires, puisque les locaux des kinésithérapeutes et la pharmacie vont être libres. Ce sont des locaux privés, la Mairie ne peut pas agir. Elle évoque aussi la future retraite en 2023 de la bouchure Maury et s'interroge de la reprise du magasin. Ce sera à surveiller et à soutenir si demande.

Urbanisme

- Eco quartier Cours du Loup | Pomeyrol : les permis d'aménager et de construction ayant été déposés et approuvés, un bureau de vente temporaire « Fenêtres sur les Alpilles » sera installé pour le 1^{er} juillet dans la partie basse du parking Pierre Emmanuel, vers l'amandier
- L'idée de recouvrir le cimetière en photovoltaïque est rejetée à l'unanimité
- Gérard Blanc fait remonter les remarques positives avec la plantation de prairies fleuries sur le terre plain près de l'ancienne poste, et les demandes pour la présence plus marquée de fleurs en cœur de village. Il est rappelé que le fil conducteur pour le cœur de village est l'installation de plantes méditerranéennes économes en eau.

Culture et Tradition

- Samedi 25 et dimanche 26 juin se tiendra le forum des Aulnes pour la promotion de la culture provençale. Edgard Marechal représentera la commune.
- Samedi 25 et dimanche 26 juin, Jean Mangion, Claude Sanchez, Yves Durand et Catherine Vèran se rendent en Italie, à Castellania Coppi, lieu de naissance du légendaire coureur cycliste Fausto Coppi. Un projet de jumelage est en cours d'étude.